



Le p'tit Koetzinguois

N°54 : Février 2026



En ce mois de février, le calme règne encore sur nos paysages. Pourtant, pour qui sait observer la nature commence discrètement son travail de réveil. Les premières perce-neiges pointent leurs clochettes blanches nous rappelant que, malgré les derniers froids de l'hiver, le printemps n'est plus très loin.

À l'image de cette nature qui s'active en silence, la vie de notre village suit son cours. Dans l'attente des jours plus longs, nous vous souhaitons de profiter de ces instants de transition.

Bonne lecture et un excellent mois de février.



Un mois de février OLYMPIQUE ! ❄️🏅
Milan-Cortina 2026 !

Du 6 au 22 février, le monde entier aura les yeux rivés sur l'Italie pour les Jeux Olympiques d'Hiver.

Même si nos sommets alsaciens sont plus modestes que les Dolomites, l'esprit sportif n'a pas de frontières ! L'événement à ne pas manquer : la cérémonie d'ouverture le vendredi 6 février. Un moment de spectacle à partager en famille.

La nouveauté 2026 : Pour la première fois, le Ski-Alpinisme devient discipline olympique. C'est un mélange de montée à ski (avec des "peaux de phoque") et de descente hors-piste. Un sport d'endurance pur qui devrait plaire à nos amateurs de randonnée !

Le saviez-vous ? La France est historiquement l'une des meilleures nations en Biathlon. Sortez les drapeaux tricolores devant vos écrans !
Après les fêtes, un peu de sport...



Le mot de la rédac...

Chaque semaine, les bénévoles de la commission rédaction communication se réunissent pour capturer l'essentiel de notre vie locale. Entre séances de travail et relectures, nous nous attachons à fixer sur le papier l'essence de notre vie communale. Nous voyons ce journal comme une gazette de proximité : on y raconte le temps qui passe et on y annonce les rendez-vous qui nous rassemblent. Votre quotidien est notre matière première. Entre les récits de nos associations et vos témoignages, ce sont vos voix qui font vibrer ces pages.

Nous ne sommes que les passeurs d'une histoire dont vous êtes, chaque mois, les principaux acteurs
Plus qu'un bulletin, c'est un rendez-vous.

Merci de faire battre le cœur de cette gazette par votre fidélité et votre dynamisme.
À vos côtés, l'aventure de la rédaction continue !

L'inspiration du mois



S'aimer, ce n'est pas se regarder l'un l'autre,
c'est regarder ensemble dans la même direction"

Antoine de Saint Exupéry

Saint Valentin : De l'Or au Diamant, l'Amour avec un grand A

Le mois de février, avec sa traditionnelle fête de la Saint-Valentin, nous offre l'occasion de saluer ceux qui, au sein de notre commune, incarnent la fidélité et le temps long.

Notre village a la chance de compter de nombreux couples ayant franchi le cap symbolique des noces d'or (50 ans) ou des noces de diamant (60 ans). Ces décennies d'union sont le miroir d'une époque et le témoignage précieux d'une vie consacrée au bonheur d'être ensemble.

La municipalité et l'équipe de la rédaction du P'tit Koetzinguois présentent leurs plus chaleureuses félicitations à tous nos couples d'Or et de Diamant pour ces décennies de vie partagée.



ETAT CIVIL

ANNIVERSAIRES

NAISSANCE

Alessia VERNAGALLO,
le 16/12/25
fille de Tiffany WALLISER
et
Romain VERNAGALLO

92 ANS

Mme Yvonne WITTMER
le 22 janvier 1934

76 ANS



Mme Régine CHAPOY
le 12 décembre 1950

À noter

- Jeudi 12 février : Passage de la balayeuse sur l'ensemble de la commune
- Dimanche 15 février : Repas choucroute, organisé par l'amicale des Sapeurs-Pompiers, à partir de 12h, à la salle Edouard Kessler.
- Mardi 17 février : Après-midi récréatif, à partir de 14h45, organisé par "Le Koetz", au local de l'association.
- Vendredi 20 février : Soirée Jeux de société, à partir de 20h, organisée par les Hell'saciens, au sous-sol de l'école maternelle
- Mardi 3 mars : Après-midi récréatif, à partir de 14h45, organisé par "Le Koetz", au local de l'association.
- Samedi 11 avril : Opération ELSASSPUTZ à partir de 8h30 à l'atelier minicipal.

COMMISSION DES ELUS



Laurent Sutter :
14/01 : Réunion Conférence des
maires de SLA



Jean-Marc Guidemann :
21/01 : Réunion Conseil
communautaire de SLA



COMMISSION EMBELLISSEMENT



Entre les décos de Noël et les décos de la Saint-Valentin, la commission est restée active. Les bénévoles ont préparé les décos de tables pour le repas des aînés et décoré la salle.

Elles ont également préparé les tables avec l'aide de quelques élus.



NOS ASSOCIATIONS



Les Hell'saciens'

Chères Koetzinguoises et chers Koetzinguois,

Le mois de mars approche, et l'association des Hell'saciens a le plaisir de vous inviter à la deuxième édition de son Brunch, qui se déroulera dans notre belle salle Édouard Kessler **le 15 mars 2026.**

Comme l'année dernière, nous vous proposerons un **buffet à volonté de 9H à 13H.**

À partir de 10h, si le cœur vous en dit, vous pourrez prendre place avec nous — seul, en famille ou entre amis — pour jouer à une sélection de jeux de société que nous aurons préparés en amont.

Rien ne vous empêche d'apporter vos propres jeux pour encore plus de partage !

Pour participer, il vous suffit de réserver votre place. Vous avez jusqu'au 10 mars pour le faire, soit par mail à l'adresse hellsaciens.association@gmail.com, soit par téléphone au **06 18 46 83 43.**

Le règlement pourra se faire sur place, en espèces, par chèque ou par carte bancaire. Le tarif d'entrée est de 20 € pour les adultes et de 9 € pour les enfants de moins de 8 ans. Au plaisir de vous retrouver nombreux pour partager ce moment gourmand et ludique !

L'association des Hell'saciens



SAPEURS POMPIERS



Chères Koetzinguoises, chers koetzinguois,

Une nouvelle année commence, vient donc le temps d'une petite rétrospective sur l'année écoulée.

En 2025, vos sapeurs-pompiers ont réalisé 20 interventions, parmi lesquelles 7 secours à personne, 1 incendie et 12 destructions de nids de guêpes.

C'est donc une année assez calme, mais qui pourrait s'en plaindre ?

Preuve de la motivation des équipes, ce ne sont pas moins de 28 014 heures d'astreinte cumulées sur l'année qui ont été réalisées. À savoir que nous sommes tenus réglementairement d'être disponible de 18h à 6h en semaine et l'ensemble du week end avec à minima deux personnels dans un délai maximal de 10 minutes, il faut souligner qu'un nombre croissant de nos interventions urgentes sont réalisées en journée et en semaine, ce qui souligne une bonne disponibilité du personnel.

Pour cela, nous comptons cette année sur recrues supplémentaires, ce qui porte l'effectif total à 14 sapeurs pompiers. Une belle progression et une équipe dynamique et soudée qui ne cesse de se former et de s'entraîner pour assurer chaque jour votre sécurité.

Vous pourrez toujours compter sur nous en 2026 ! Et si l'envie vous prend de nous rejoindre dans cette belle aventure, n'hésitez plus ! Contactez-nous via Facebook, ou rendez vous en mairie ! Nous vous souhaitons encore une fois nos meilleurs vœux de santé et de joie pour cette année 2026.

Vos sapeurs-pompiers de Koetzingue

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



SAPEURS-POMPIERS
DE KOETZINGUE



**REPAS
CHOUCRUTE
DIMANCHE
15 FÉVRIER**

Dans la salle polyvalente
de KOETZINGUE
à partir de 12 h 00

Réservations : (avant le 10 février)

06.74.32.41.58 (Wuthrich Raphael)

- Par téléphone :
 - En semaine de 18h00 à 20h00
 - Le Week End : toute la journée
- Par SMS

Au prix de :

Adulte : 22.00 €

Enfant : 11.00 €

(Jusqu'à 15 ans)

Les tarifs comprennent le café
et le dessert.



VIE DE LA COMMUNE

PC Permis de construire

PCMI Permis de construire sur maison existante

DP Déclaration préalable

PD Permis de démolir

PA Permis d'aménager



Pensez à déclarer vos projets de travaux et rénovations avant de commencer !

Les formulaires CERFA sont disponibles sur internet ou en mairie.

Tous les projets comprenant une nouvelle création ou qui modifient l'aspect extérieur de votre maison doivent être déclarés.

Déclaration préalable ou Permis de construire ?

Venez demander conseil au secrétariat, nous sommes là pour vous accompagner dans vos démarches.

Il y a lieu de déposer vos dossiers en ligne sur le GNAU.

Rendez-vous sur le site de Saint-Louis Agglomération, rubrique urbanisme, pour plus d'informations.

Pourquoi choisir de déposer son dossier sur le GNAU ? <https://gnau32.operis.fr/saintlouisagglo/gnau/#/>

Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée

Une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés

Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction

Une amélioration de la qualité des dossiers transmis, avec la suppression des étapes de ressaisie, source d'erreur

Une meilleure traçabilité des dossiers et de leurs pièces et une coordination facilitée entre les services devant rendre un avis (administration et services consultés)

Les autres acteurs de l'instruction (service consultables publics et privés, contrôle de légalité, services de liquidation) bénéficient également de cette simplification grâce aux outils développés par l'Etat.

Le guichet numérique des autorisations d'urbanisme : pourquoi ?

Le guichet numérique des autorisations d'urbanisme donne la possibilité aux usagers de saisir l'administration publique par voie électronique pour déposer les demandes suivantes :

- Déclaration d'Intention d'Aliéner
- Certificat d'urbanisme
- Déclaration préalable de travaux
- Permis de construire, de démolir, d'aménager (toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux)

Les demandes de permis de construire portant sur des Établissements Recevant du Public ne peuvent pas être déposés par voie dématérialisée sur le Guichet. Ils doivent faire l'objet d'un dépôt papier en mairie.

Les services de la commune du lieu de votre projet de construction restent vos interlocuteurs privilégiés.

Une fois déposée, votre demande sera transmise par voie dématérialisée à tous les acteurs de l'instruction et les échanges avec l'administration seront facilités jusqu'à la décision de l'administration.





Elections municipales 2026

Nouvelles règles de vote

Pour les communes de moins de 1000 habitants,

Scrutins des 15 et 22 mars 2026

1. Choisissez votre bulletin :

Le bulletin choisi ne devra être ni raturé, ni modifié, ni panachage des listes, sous peine de nullité.

2. Glissez votre bulletin dans l'enveloppe fournie :

Utilisez une seule enveloppe officielle, remise dans le bureau de vote.

3. Dépôt de l'enveloppe dans l'urne et signature de la liste d'émargement

Le bureau de vote sera ouvert de 08h à 18h.

Renseignez-vous en allant en mairie ou par mail :

mairie@koetzingue.fr

FELICITATION A NOS SPORTIFS

Un immense bravo à l'ASLk pour sa victoire éclatante lors du tournoi de futsal à Bartenheim (7-3) !

En remportant le trophée Guy-Hirtzlin pour la cinquième fois, nos joueurs ont brillamment porté les couleurs de notre commune.

Félicitations à toute l'équipe pour ce beau succès sportif qui honore le village et bravo les bleus !



REPAS DES AINES

Ce 11 janvier 2026, la salle Édouard Kessler a accueilli le traditionnel rendez-vous des Seniors. Pour l'occasion, les bénévoles de la Commission Embellissement ont créé une atmosphère chaleureuse, tout en privilégiant une démarche éco-responsable : les sapins Nordmann ornant la scène ont ainsi bénéficié d'une deuxième vie, sublimant l'espace de fête de manière durable. Autour des tables, l'esprit était aux retrouvailles. Le menu gourmet, concocté par la maison Kessler de Riedisheim, a favorisé les échanges et la convivialité.



La présence du député Bruno Fuchs et du père Renaud a également souligné l'importance de ce lien social essentiel qui unit les générations.

La municipalité adresse ses remerciements aux bénévoles pour leur créativité, au traiteur pour l'excellence de sa table, et surtout aux Aînés, dont le sourire et la fidélité font, chaque année, le succès de cette journée



TAILLE ET ENTRETIEN DES HAIES - RAPPEL

L'office française de biodiversité invite fortement les particuliers à éviter la taille et l'élagage des haies du 15 mars au 31 juillet, pendant la nidification des oiseaux. Dans le Haut-Rhin, l'arrêté préfectoral N° 2012128-0012 du 7 mai 2012 portant sur la réglementation de l'entretien et du broyage des haies et végétaux ligneux sur pied l'interdit sous peine d'une amende.



Selon le même arrêté, toute utilisation de désherbants chimiques est interdite dans le département.

Les oiseaux, insectes et petits animaux sauvages vous remercient pour votre geste.

OPERATION ELSASSPUTZ 2026

Elsàss Oschterputz repose sur une mobilisation locale forte. Organisée chaque année dans toute l'Alsace, cette initiative vise à ramasser les déchets abandonnés et à encourager des comportements plus respectueux de l'environnement. Notre commune ne déroge pas à la tradition et vous invite nombreux le samedi 11 avril à partir de 8H30 à l'atelier municipal (café et des viennoiseries seront offerts). Pensez à prendre un gilet jaune, gants et petits outillages.



L'ÉQUIPE DE DISTRIBUTION DU P'TIT KOETZINGUOIS

Un grand merci à l'équipe de distribution et à l'équipe de rédaction pour leur engagement, leur disponibilité et leur travail tout au long de l'année.

Grâce à vous, le journal continue d'informer, de rassembler et de faire vivre notre village.

Bravo et merci à tous.

Sont absents sur la photo : Gilbert et Martine Bernascone, Carole Guidemann et Josiane Sutter



LE GEAI DES CHÈNES : LE PREMIER REBOISEUR DE FRANCE (*Garrulus glandarius*)

L'ACCUSATION : voleur criard. LA VERITE : Moteur de la régénération forestière ! Il plante plus d'arbre que l'ONF

LE TRANSPORT : LA POCHE À GLANDS (SYNCHORIE)

TRANSPORTE JUSQU'À 7 GLANDS D'UN COUP. RAYON D'ACTION KILOMÉTRIQUE.

LE RÉSULTAT : PLANTATION EXPÉRTE (SYLVICULTURE)

ENTERRE DANS DES ZONES OUVERTES. PROFONDEUR IDÉALE POUR GERMER.

1. LA PREUVE SCIENTIFIQUE (ÉTUDE BOSSEMA, 1979)

4 000 à 5 000 GLANDS CACHÉS PAR SAISON. 5 à 10% OUBLIÉS = 500 ARBRES POTENTIELS/AN.

2. L'EXPERTISE SYLVICOLE (JARDINIER DE PRÉCISION)

CIBLE LES TROUÉES LUMINEUSES (HÉLIOPHILE). OFFRE HUMIDITÉ ET PROTECTION.

3. L'ARGUMENT CLIMATIQUE (MIGRATION ASSISTÉE)

VECTEUR DE MIGRATION RAPIDE FACE AU RÉCHAUFFEMENT PERMET AUX CHÈNES DE SUIVRE LE CLIMAT.

LAISSEZ LE CRIER. IL EST EN TRAIN DE BOSSER. UN GEAI PLANTE 500 ARBRES PAR AN



De l'ONU à Koetzingue : l'énergie citoyenne prend le pouvoir !

Le 26 janvier dernier, le monde célébrait la Journée internationale des énergies propres. Si les grandes orientations se décident à l'ONU, c'est ici, en Alsace et à Koetzingue, que la transition devient une réalité concrète.

Notre région est devenue un véritable laboratoire de l'énergie de demain. À Soultz, Rixheim, Koetzingue ou Stetten, l'énergie propre est déjà une réalité. Avec Énergies Partagées en Alsace (EPA), nous agissons concrètement : soit en vendant notre électricité sur le réseau national, soit en la partageant directement entre voisins.

Pourquoi est-ce une révolution ? Parce que l'énergie devient locale, transparente et solidaire. À Koetzingue, notre centrale photovoltaïque citoyenne est une réussite dont nous pouvons être fiers et elle est aujourd'hui opérationnelle.

Cap sur de nouveaux projets : nous avons besoin de vous !

Le modèle citoyen fonctionne et il ne demande qu'à être dupliqué. Pour lancer et piloter de nouvelles installations dans les communes voisines, notre équipe de bénévoles a besoin de renforts.

Nous recherchons des citoyens prêts à mettre leurs compétences professionnelles au service de futurs projets.

Vous avez une expertise en gestion, finance, technique, informatique ou administratif ? Votre aide est précieuse pour étudier, financer et structurer les prochaines centrales qui verront le jour sur notre territoire.

Participez à l'aventure !

Vous aussi, devenez acteur de la transition ! Que ce soit en apportant vos compétences de bénévole pour de nouveaux défis ou en souscrivant des actions Énergies Partagées en Alsace, chaque geste compte pour que le prochain projet brille.

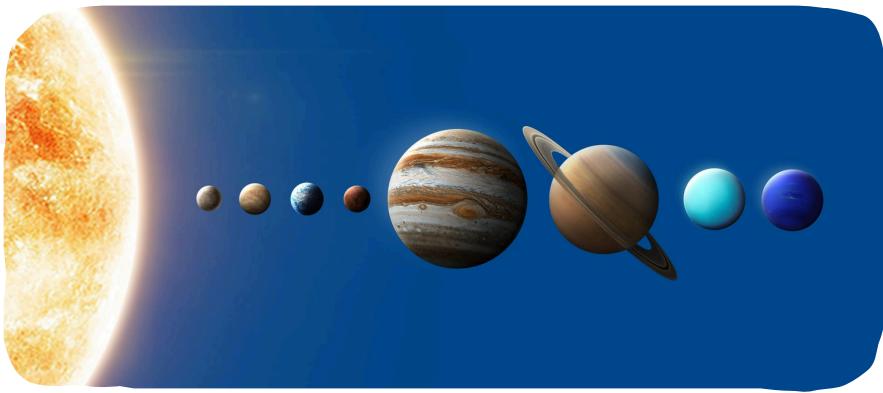
Si vous avez envie d'agir ou d'investir, rendez-vous sur le site Énergies Partagées en Alsace.

L'avenir est aux énergies partagées.



EVENEMENT !

Un alignement planétaire exceptionnel le samedi 28 février 2026



Un phénomène spectaculaire se produira ce 28 février, six planètes (Mercure, Vénus, Neptune, Saturne, Uranus et Jupiter) seront parfaitement alignées. Il sera visible en Alsace aux environs de 18h15 par temps non nuageux.

Pour en profiter, nul besoin d'un télescope sophistiqué, les planètes les plus brillantes seront visibles à l'œil nu. Cherchez l'horizon juste après le coucher du soleil, ce "ballet cosmique" est une occasion unique de se rappeler la beauté et la fragilité de notre univers.

INFORMATIONS DE SAINT LOUIS AGGLOMERATION

La Chasse

Indispensable à la survie de l'Homme pendant des millénaires, la chasse est aujourd'hui un loisir pour plus d'un million de passionnés en France. Elle joue un rôle essentiel dans la préservation des équilibres entre faune sauvage, milieux naturels et activités humaines



Que signifie l'équilibre agro-sylvo-cynégétique ?

Ce concept vise à concilier :

- la présence durable d'une faune sauvage, riche et diversifiée
- la rentabilité et la pérennité économique des activités agricoles et sylvicoles.

Afin d'éviter que les animaux ne menacent les activités anthropiques ou ne fragilisent la végétation locale, il est nécessaire de surveiller leur effectif et, le cas échéant, de prélever leur nombre jugé excédentaire.

Mais attention, cela ne se fait pas n'importe comment. Un plan de chasse individuel, qui détermine le nombre minimum et maximum d'animaux à prélever sur un territoire, est instauré en fonction de la capacité d'accueil du milieu, la pyramide des âges et le ratio mâles/femelles des populations.



En cas de non réalisation du minimum du plan de chasse, le chasseur s'expose à une amende de 1 500 euros (jusqu'à 7 500 € pour une association de chasse).

Les dégâts de gibier aux cultures sont payés par le chasseur aux agriculteurs concernés.

Chaque année, les locations de chasse amènent plus de 6,5 millions d'euros aux communes qui reversent les loyers aux propriétaires fonciers ou notamment à la caisse assurance accidents agricoles.



Les différents modes de chasse dans le Haut-Rhin

- **Chasse en battue** : A l'automne et en hiver, les traqueurs souvent accompagnés de chiens rabattent le gibier vers des lignes de chasseurs postés. Ce mode de chasse est le plus répandu dans le Haut-Rhin.
- **Chasse à l'approche** : Elle consiste en une marche lente et silencieuse, accompagnée de fréquents arrêts pour regarder et écouter. Marcher contre la direction du vent est essentiel et l'utilisation du relief et de la végétation permet de se fondre dans le paysage.
- **Chasse à l'affût** : C'est une méthode de chasse statique : le chasseur attend le passage du gibier, posté au sol ou dans un mirador. Une totale discrétion est de mise, comme pour l'approche.
- **Chasse devant soi** : Chasse silencieuse, elle consiste à marcher avec un chien devant soi et vise principalement le petit gibier. Elle s'effectue en petit groupe, seul ou à deux, souvent à l'aide d'un chien pour figer, lever ou débusquer le gibier.
- **Chasse à l'arc** : Autorisée depuis 1995, cette chasse silencieuse particulièrement exigeante demande une connaissance parfaite du milieu et des animaux. C'est en effet généralement à 15 mètres qu'il faut approcher le gibier pour lui décocher une flèche à coup sûr.

La sécurité, une priorité

Les chasseurs sont formés à des règles strictes :

- Identification obligatoire de l'animal avant le tir ;
- Tir dirigé dos aux habitations et aux routes, dans le respect d'un angle de sécurité de 30° ;
- Distance de tir limitée pour garantir un impact au sol, sans ricochet.



Les missions de la Fédération des Chasseurs

Rédéfinir & communiquer
Promotion et défense de la chasse, de la faune sauvage et de ses habitats
Communication auprès du public et des institutions
Veille juridique

Organiser & gérer
Elaboration du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique
Gestion des permis de chasser
Mise en oeuvre des plans de chasse annuels

Former & sensibiliser
Formation des chasseurs : permis, sécurité, piégeage, hygiène de la venaison, aménagement du milieu
Sensibilisation du public, animations scolaires, conférences, expositions, sentiers pédagogiques

Protéger & aménager
Suivi scientifique et sanitaire de la faune
Aménagements favorisant la biodiversité : haies, murets, nichoirs, semis mellifères
Translocation d'espèces en danger, avec interdiction de tir
Lutte contre le braconnage

Ce document vous a été remis par la Rédaction
Départementale de la Chasse du Haut-Rhin
agréée
l'envirnement.

© 2022



Le 21 février, c'est la journée de la langue maternelle, célébrons ce patrimoine immatériel qui nous unit. Ici dans le Sundgau, l'alsacien est un écho précieux mais fragile. Mais la bonne nouvelle est que Saint-Louis Agglomération encourage les francophones à franchir le pas pour apprendre ou se perfectionner à l'alsacien. Comme on dit chez nous pour encourager les bonnes volontés : « S'isch nitt so schwer, fàng numma à ! » (Ce n'est pas si difficile, commence seulement !)

Cours d'alsacien

Découvrir, apprendre et progresser en langue régionale

Cours pour débutants et pratiquants



À partir du
3 mars 2026

Médiathèque
«La Citadelle»
à Sierentz

+ d'infos

Le mardi - 10 séances - Tarif : 100 €

17 h 30 - 18 h 30 : débutants

18 h 40 - 19 h 40 : pratiquants, continuants

Pré-inscription : alsacien@agglo-saint-louis.fr



www.agglo-saint-louis.fr



Saint-Louis
agglo

Le P'tit Kœtzinguois est réalisé par Jean-Marc GUIDEMANN, Isilda LIEBY, Armelle MONA, Gladys ROGARTH et Sylvie SUTTER
Édité et imprimé par la mairie de Kœtzingue - Ne pas jeter sur la voie publique.



Mairie de Kœtzingue - 31 rue Principale - 68510 KOETZINGUE - Tél : 03 89 81 52 72
Site Internet : www.koetzingue.fr - Application : IntraMuros